

**Pierre Sellier, le « clairon de
l'armistice »**

COLLECTION CRÉÉE PAR M.-G. MICBERTH

DES FAITS ET DES HOMMES

Pierre Sellier

Le « clairon de l'armistice »

Damien Charlier et Eva Renucci



Le Livre d'histoire

Quatre fois blessé, titulaire de la croix de Guerre et de la Médaille militaire, le caporal Pierre Sellier (1892-1949), chevalier de la Légion d'honneur décoré aux

Invalides à Paris, entre dans l'Histoire en novembre 1918.

La première guerre mondiale a mobilisé 8,5 millions de Français en 4 ans, dont 1,35 million sont morts et des millions d'autres blessés, gazés, défigurés et amputés. A l'époque, le clairon transmet les ordres sur la base de sonneries réglementaires. Le 7 novembre 1918, Sellier sonne le « Cessez-le-feu » (arrêt négocié des combats) sur la ligne de front, puis le 11 novembre à 11 h quand l'armistice est effectivement signé. Son parcours militaire a été reconstitué à partir des *Journaux des marches et opérations* des régiments où il a servi. Incorporé comme soldat de 2ème classe en 1913 au 172ème Régiment d'infanterie (RI) à Belfort, il devient clairon en 1915 et sert aussi au 171ème RI. Ce dernier reçoit la croix de Guerre en 1917 puis la fourragère en 1919. Le 7 novembre 1918, Sellier est agent de liaison du capitaine Lhuillier, commandant le 19ème bataillon de chasseurs stationné à La Capelle (Aisne). Le quotidien *L'Intransigeant* rapporte la scène suivante : « - *Sellier dit le capitaine, j'aurai sûrement besoin de toi aujourd'hui pour sonner. Pour sonner quoi ? A quel propos ? Pour les avions ? Pour les gaz ? Sellier était trop peu bavard pour le demander. Aussi son capitaine succomba-t-il quelques instants plus tard sous le poids du secret. - Sellier, on attend les parlementaires boches.* » Dans son unique interview au même journal, Sellier raconte : « « *Alors monsieur, j'ai sonné le garde à vous ! J'ai sonné le refrain du 171ème : « Encore un bleu qu'a perdu son pompon » ; j'ai sonné le refrain du 19ème bataillon ; j'ai sonné celui du 20ème bataillon qui était en réserve ; en somme tous les refrains de la division. Puis j'ai sonné : « Cessez le feu », enfin « Halte-là », comme au champ de tir. Enfin, je suis monté sur le marchepied de l'auto des parlementaires et mon capitaine me criait sans cesse : « Sonne donc ! Sonne donc ! » » Le 25 août 1919, Sellier, démobilisé, reçoit son « certificat de bonne conduite », document de recommandation ou de référence pour l'accès à un futur emploi. Rappelé en 1939, promu maréchal des logis (sergent) le 23 mars 1940, il est démobilisé le 11 mai. Il entre alors en résistance, rejoint le maquis du Lomont puis s'engage dans la 1ère Armée du général de Lattre de Tassigny jusqu'en Allemagne du Sud. Il termine la guerre comme adjudant et retourne à la vie civile. Sa mort soudaine en 1949, à l'âge de 56 ans, est annoncée à la radio. Après des obsèques solennelles, il est d'abord inhumé au cimetière de Beaucourt, puis transféré en 1964 à celui de Reppe (Territoire de Belfort). Entre les deux guerres, Sellier avait décliné une première proposition de tournée triomphale, aux Etats-Unis, de l'American Legion, association des anciens combattants du corps expéditionnaire américain. Il en*

avait refusé une seconde, mais cette fois en compagnie de son homologue allemand, le maréchal des logis chef Arthur Zobrowski. Ce dernier a refusé de vendre sa trompette à un financier américain. Sellier, lui, a fait don de son clairon au musée de l'Armée aux Invalides. Son nom a été donné à une rue de sa ville natale, Beaucourt, où une stèle a été érigée en son honneur. Il figure sur un vitrail du temple protestant de Château-Thierry (Aisne) et sur des monuments à La Flamengrie (Aisne) et Beauwelz (Belgique).

Loïc Salmon

« Pierre Sellier, le clairon de l'armistice », par Damien Charlier et Eva Renucci. Éditions Le Livre d'histoire, 170 p/29 €

Exposition « L' Armistice, 11 novembre 1918 : un document, une histoire » à Vincennes

Novembre 1918, aléas d'une mission de paix

Grande Guerre : l'action des « Sammies » en Meuse-Argonne